

La préoccupation sanitaire est au cœur de la Protection de l'enfance, mais de manière feutrée, évasive, rarement précisée en tant que telle. Pourtant protéger l'enfant a d'entrée de jeu partie liée avec le soin, au sens de « prendre soin ». Ainsi le soin, le sain, la santé s'inscrivent-ils dans une continuité de sens légitimée, confirmée, par l'évidence d'une prescription, celle du Code civil : « si la santé, la sécurité, la moralité » etc. Cet énoncé est certes daté, inscrit dans la réalité sanitaire de la fin du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle où les priorités avaient alors pour noms choléra, poliomyélite, tuberculose, insalubrité des logements. La loi du 24 juillet 1889 sur l'enfance maltraitée ou moralement abandonnée est la première du genre à se préoccuper simultanément de la violence ou des négligences parentales et de la protection des enfants : elle introduit la nécessité systémique d'une telle protection environnementale, à partir de la quadrature « santé, sécurité, moralité, éducation ». Nous savons la hiérarchie des valeurs et des normes qui préside à ce type d'énonciation juridique. Ici la santé, par sa place première, surplombe les trois autres termes. La santé est individuellement comme socialement déterminante en ce sens qu'elle doit tendre vers l'expression d'un bien être global.

**Ainsi le préambule de la Constitution de l'OMS (1946) énonce-t-il que la santé « est un état de complet bien-être physique, mental et social, qui ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ».**

Selon la charte d'Ottawa (1986) les préalables indispensables à toute amélioration de la santé sont les suivants : se loger, accéder à l'éducation, se nourrir convenablement, disposer d'un certain revenu, bénéficier d'un écosystème stable, compter sur un apport durable de ressources, avoir droit à la justice sociale et à un traitement équitable.

Ces préalables à des conditions de vie correctes nous renvoient au quotidien de ces familles rencontrées en Assistance éducative qui, le plus souvent, sont en situation de carence quant à un ou plusieurs de ces « paramètres du bien-être ».

La santé ne se mesure pas au nombre de pathologies ou d'affections soignées. C'est un rapport à la norme que chacun entretient à partir de son propre seuil de tolérance à l'inacceptable. Si nous ne sommes pas à proprement parler des soignants, nous sommes pour autant dans une forme de soin face à des personnes malades de ne pouvoir accéder à des conditions de vie acceptables, suffisamment bonnes (au sens de Winnicott) c'est-à-dire propices à la sécurité affective et à la stabilité de son environnement.

## Informations pratiques

### Lieu

Espaces Vanel  
Arche Marengo - 1, allée Jacques Chaban-Delmas  
(à deux pas de la gare Matabiau)  
31500 Toulouse  
[www.espacesvanel.com](http://www.espacesvanel.com)

### Conditions de participation

Participation uniquement sur inscription préalable  
Nombre limité de places  
Adhérents fn3s : 250€ / Non adhérents : 320€  
Organisme de formation déclaré sous le n° 41 54 02592 54

### Pour toute inscription faire parvenir impérativement

- le bulletin d'inscription
- un chèque bancaire pour les journées d'études libellé à l'ordre de la fn3s à l'adresse :  
Secrétariat Général de la fn3s  
60, rue de Pessac - 33000 Bordeaux

### Renseignements

Secrétariat Général de la fn3s  
60 rue de Pessac - 33000 Bordeaux  
T/F 05 56 24 96 16  
Courriel : [fn3s@wanadoo.fr](mailto:fn3s@wanadoo.fr)  
Site internet : [fn3s.fr](http://fn3s.fr)

[www.fn3s.fr](http://www.fn3s.fr)



Datadock

Conception graphique : f-st-val.com - 2018

# Penser le symptôme et panser le corps

La dimension globale de la santé en Protection de l'enfance



6, 7, 8  
juin 2018  
Toulouse



Programme Journées d'études de la fn3s



FÉDÉRATION NATIONALE DES  
SERVICES SOCIAUX SPÉCIALISÉS  
DE PROTECTION DE L'ENFANCE

## Mercredi 6 juin

**8 h30** Accueil

**9 h30** Allocutions d'ouverture

**10 h** **La santé : être ou avoir ?  
Introduction aux Journées d'études**

**Christian Leclerc**

Administrateur de la Fn3s, formateur et cadre en Protection de l'enfance

**10 h30** **Le bien-être de l'enfant : une approche globale des Besoins de l'enfant en protection de l'enfance**

**Marie-Paule Martin-Blachais**

Directrice de la démarche de consensus sur les Besoins fondamentaux de l'enfant, Directrice de l'École de Protection de l'Enfance, ancienne Directrice Générale du GIP Enfance en Danger (GIPED)

**Pause déjeuner**

**14 h** **Santé physique ou psychique en danger : entre l'éducatif et le soin, comment repérer, évaluer et prendre en charge?**

**Marie-Dominique Vergez**

Présidente de la Chambre des mineurs, Cour d'appel de Paris

**Pause**

**15 h30** **Penser les blessures psychiques invisibles des enfants**

**Hélène Romano**

Docteur en psychopathologie, psychothérapeute spécialisée dans la prise en charge des blessés psychiques, Paris

## Jeudi 7 juin

**9 h** **Peau et adolescence**

**David Le Breton**

Professeur de sociologie à l'université de Strasbourg, membre de l'Institut Universitaire de France

**Pause**

**10 h30** **Grandir avec un ou deux parents malades psychiques : représentations et soins des professionnels**

**Christine Ascoli-Bouin**

Psychologue clinicienne, Directrice du COPES

**Pause déjeuner**

**14 h** **La santé de l'enfant entre biomédecine et culture(s) familiale(s)**

**Marie-Laure Cadart**

Médecin et anthropologue, membre du bureau du Syndicat National des médecins de Protection Maternelle et Infantile, membre initiateur du Collectif « Pas de 0 de conduite pour les enfants de 3 ans »

**Pause**

**15 h30** **Accompagnement d'enfants présentant des troubles du comportement alimentaire par une équipe pluridisciplinaire**

**Catherine Doutres**

Psychologue

**Marion Cordier**

Adjointe de direction, chargée de la communication

**Antonio Juan Far Ferrer**

Pédopsychiatre, Pôle pédiatrique de Cerdagne – établissement de soins (ALEFPA)

**Animation de la journée : les Bataclowns**

## Vendredi 8 juin

**9 h** **La promotion de la santé dans le cadre des politiques publiques à la Protection Judiciaire de la Jeunesse**

**Sylvie Riveron**

Directrice des missions éducatives à la direction interrégionale Grand Centre de la PJJ

**10 h30** **Avoir un corps. Entre vie et existence**

**Flora Bastiani**

Enseignante chercheuse en philosophie - éthique de la santé à l'Université Jean Jaurès (Toulouse), coresponsable du Master Éthique des soins et Recherche

**12 h** **Clôture des Journées**

**Denis Benainous**

Président de la Fn3s

